



Déchèterie

**Ouverture totale des 11 déchèteries,  
aux horaires habituels,  
pour les particuliers et  
les professionnels**

**A partir du 18 mai 2020**

## Déchèteries :

Reprise du service habituel pour les 11 déchèteries,  
sur tous les flux (**sauf pour les TLC – Textile, Linge, Chaussures**)

### Les consignes à suivre :

- Anticiper son arrivée sur le site et accepter un certain temps d'attente tout en respectant les horaires d'ouverture, compte tenu d'une fréquentation supérieure à la normale et d'un nombre limité d'usagers en simultané sur site ;
- Se munir de sa carte d'accès en déchèterie ;
- Se conformer strictement aux consignes des gardiens, ainsi que les règles de distanciation et gestes barrières ;



- Porter un masque et des gants est vivement recommandé ;
- Un passage par jour autorisé dans la limite de 2m<sup>3</sup> de déchets verts et de 1m<sup>3</sup> pour les autres flux ;
- L'utilisation des pelles et balais ou autres outils de la déchèterie est exclusivement réservée aux gardiens ;
- En cas de dépôt de vos déchets dans la nature, sur le trottoir ou devant la grille de la déchèterie, la sanction peut aller jusqu'à 1500€ et la confiscation du véhicule.

# LES DÉCHÈTERIES DU SMICTOM

Pour toute question ou complément d'information, contactez-nous :

[www.smictom.com](http://www.smictom.com)

**A partir du 18 mai- ouverture des 11 déchèteries  
aux horaires et apports habituels  
(sauf Textile, Linge, Chaussures- jusqu'à nouvel ordre)**

0 800 196 595 Service & appel gratuits



Déchèteries	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
<b>Azay-le-Rideau</b> ZA La Loge ☎ 02 47 45 43 88	FERMÉE 13h30 - 18h00	09h00 - 12h00 13h30 - 18h00	09h00 - 12h00 13h30 - 18h00	FERMÉE	FERMÉE 13h30 - 18h00	09h00 - 12h00 13h30 - 18h00
<b>Rivarennnes</b> ZI de la Gare ☎ 02 47 95 58 10	FERMÉE 13h30 - 18h00	FERMÉE	09h00 - 12h00 FERMÉE	FERMÉE	FERMÉE 13h30 - 18h00	09h00 - 12h00 FERMÉE
<b>Saché</b> ZA La Châtaigneraie ☎ 02 47 73 25 52	09h00 - 12h00 FERMÉE	FERMÉE	FERMÉE 13h30 - 18h00	FERMÉE	FERMÉE	FERMÉE 13h30 - 18h00
<b>Chinon</b> Route de Huismes ☎ 02 47 98 06 56	FERMÉE	FERMÉE 13h30 - 18h30	09h00 - 12h00 13h30 - 18h30	FERMÉE 13h30 - 18h30	FERMÉE 13h30 - 18h30	09h00 - 12h00 13h30 - 18h30
<b>La-Roche-Clermault</b> ZI La Pièce des Marais ☎ 02 47 95 96 34	FERMÉE	09h00 - 12h00 FERMÉE	09h00 - 12h00 FERMÉE	FERMÉE	FERMÉE	09h00 - 12h00 13h30 - 18h30
<b>Savigny-en-Véron</b> ZI Le Saugey ☎ 02 47 58 94 19	FERMÉE 13h30 - 18h30	09h00 - 12h00 13h30 - 18h30	FERMÉE 13h30 - 18h30	FERMÉE	FERMÉE 13h30 - 18h30	09h00 - 12h00 13h30 - 18h30
<b>Noyant-de-Touraine</b> ZA La Justice ☎ 02 47 65 88 27	FERMÉE 13h30 - 18h30	FERMÉE	FERMÉE 13h30 - 18h30	FERMÉE 13h30 - 18h30	FERMÉE 13h30 - 18h30	09h00 - 12h00 13h30 - 18h30
<b>Ports-sur-Vienne</b> Les Maisons rouges ☎ 02 47 65 01 06	08h00 - 12h00 FERMÉE	FERMÉE	09h00 - 12h00 13h30 - 18h30	FERMÉE	FERMÉE	09h00 - 12h00 FERMÉE
<b>L'Île Bouchard</b> Rue Saint-Lazare ☎ 02 47 97 02 14	FERMÉE 13h00 - 18h00	FERMÉE	08h00 - 12h00 13h00 - 18h00	FERMÉE	08h00 - 12h00 13h00 - 18h00	08h00 - 12h00 13h00 - 18h00
<b>Richelieu</b> ZA Champigny-Richelieu ☎ 02 47 58 27 74	FERMÉE	FERMÉE 13h30 - 18h00	9h00 - 12h00 13h30 - 18h00	FERMÉE	FERMÉE 13h30 - 18h00	09h00 - 12h00 13h30 - 18h00
<b>Cinq-Mars-la-Pile</b> ZI de l'Europe ☎ 02 47 96 56 86	FERMÉE 14h00 - 18h00	FERMÉE	09h00 - 12h00 14h00 - 18h00	FERMÉE	FERMÉE 14h00-18h00	09h00 - 12h00 14h00 - 18h00

Vous avez accès à toutes les déchèteries de votre communauté de communes.

## Les déchets acceptés



- Gravats inertes
- Déchets verts
- Ferrailles
- Cartons
- Bois
- Tout-venant
- D3E\*\* Ampoules\*\*
- Piles
- Déchets toxiques et dangereux\*\*\*
- Huile de vidange, filtres, batteries
- Cartouches d'encre, radiographies
- Emballages en verre
- Papiers
- Textiles-Linges, Chaussures, Autres

Déchèterie	Gravats inertes	Déchets verts	Ferrailles	Cartons	Bois	Tout-venant	D3E** Ampoules**	Piles	Déchets toxiques et dangereux***	Huile de vidange, filtres, batteries	Cartouches d'encre, radiographies	Emballages en verre	Papiers	Textiles-Linges, Chaussures, Autres
Azay-le-Rideau	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	⊘
Rivarennnes	✓	✓	✓	⊘	✓	✓	⊘	✓	⊘	✓	✓	✓	✓	⊘
Saché	✓	✓	✓	✓	⊘	✓	⊘	✓	⊘	✓	✓	✓	✓	⊘
Chinon	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	⊘
La-Roche-Clermault	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	⊘
Savigny-en-Véron	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	⊘ Huile de friture
Noyant-de-Touraine	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	⊘
Ports-sur-Vienne	✓	✓	✓	⊘	✓	✓	⊘	✓	⊘	✓	✓	✓	✓	⊘
L'Île Bouchard	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	⊘
Richelieu	✓	✓	✓	⊘	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	⊘
Cinq-Mars-la-Pile	✓	✓	✓	⊘	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	⊘

\*Appareils électriques et électroniques. \*\*Basse consommation. \*\*\*Peintures, acides, bases, solvants, aérosols non vidés, produits phytosanitaires et néons.

### RAPPELS



Même à l'intérieur des véhicules



Tous les dépôts sauvages feront l'objet d'un signalement (cf. ARTICLE R 632-1 du Code Pénal - Extrait)



Respect des consignes données par l'agent d'accueil



Interdiction de monter sur les garde-corps et de descendre dans les bennes



## NE PERDEZ PAS DE TEMPS POUR VOTRE VENUE EN DÉCHÈTERIE

- **Préparez votre apport avant votre arrivée**
  - En préparant votre carte d'accès à la déchèterie;
  - En triant vos déchets par matériau;
  - En pliant vos cartons;
  - En vérifiant que votre déchet figure bien dans la liste des déchets acceptés.
- **Organisez-vous à la déchèterie**
  - En présentant votre carte d'accès à l'agent d'accueil;
  - En interrogeant le gardien en cas de doute sur la destination d'un déchet;
  - En nettoyant après votre passage si besoin avec votre propre matériel (mesure de sécurité face à la situation sanitaire actuelle).



### CONDITIONS DE DÉPÔTS :



## POUR LES PARTICULIERS

### CARTE D'ACCÈS OBLIGATOIRE

#### **Dépôts gratuits mais limités :**

- 1 m<sup>3</sup>/flux/ jour pour les ferrailles, le carton, les gravats, le bois et le tout-venant;
- 2 m<sup>3</sup>/jour pour les déchets végétaux.

#### • **POUR VOUS PROCURER VOTRE CARTE :**

- En cette période de situation de crise sanitaire, nous vous remercions de ne pas vous déplacer et de privilégier vos demandes :

- soit via notre site : [www.smictom.com](http://www.smictom.com),
- soit par courriel : [animation@smictom.com](mailto:animation@smictom.com),
- soit par courrier : **au SMICTOM du Chinonais, 24 place Jeanne d'Arc, 37500 CHINON.**

Votre carte vous parviendra, par courrier, dans un délai de 15 jours.

**Mais pensez à joindre impérativement un justificatif de domicile de moins de 6 mois !**

- Si besoin d'accéder à la déchèterie en urgence :

Dirigez-vous vers l'agent d'accueil de la déchèterie, **muni d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois**. Celui-ci vous délivrera une carte provisoire et vous recevrez la définitive par courrier dans les semaines à suivre.

## POUR LES PROFESSIONNELS

### CARTE D'ACCÈS OBLIGATOIRE

#### **Dépôts payants\* et limités :**

- 3 m<sup>3</sup>/flux/jour pour les déchets végétaux, les ferrailles, le carton, les gravats, le bois et le tout-venant;
- 10 kg pour les déchets dangereux.

*\* renseignements et tarifs auprès de l'agent d'accueil ou du SMICTOM*

#### • **POUR VOUS PROCURER VOTRE CARTE :**

- En cette période de situation de crise sanitaire, nous vous remercions de ne pas vous déplacer et de privilégier vos demandes :

- soit via notre site : [www.smictom.com](http://www.smictom.com),
- soit par courriel : [animation@smictom.com](mailto:animation@smictom.com),
- soit par courrier : **au SMICTOM du Chinonais, 24 place Jeanne d'Arc, 37500 CHINON.**

Votre carte vous parviendra, par courrier, dans un délai d'une semaine, ainsi que les tarifs appliqués aux professionnels dans chacune des déchèteries du territoire.

• **Mais pensez à joindre impérativement un avis de situation du répertoire SIRENE ou un extrait Kbis et de préciser l'adresse de facturation souhaitée.**